



## Des kinés au cœur du terrain

J'ai l'honneur de porter aux élections cette belle liste, union d'anciens et de nouveaux venus. S'enrichir des expériences acquises, des compétences, ainsi que de l'enthousiasme des nouvelles troupes, permettra à notre profession, par nous représentée, d'affronter mieux armée les défis à venir. Tant pour les acteurs de Santé MK, leur épanouissement, que pour nos patients.

Nous allons donc durant ce mandat, exprimer, développer nos capacités. Pour ma part, après deux décennies au service de la kinésithérapie réunionnaise, est venu le temps de la transition/transmission. Merci donc de nous donner par votre suffrage l'impulsion qui nous est utile pour aller plus encore de l'avant.

1. **Eric Wagner** • tête de liste Océan Indien / SNMKR (974)

2. **Marie-Christine PARODI**

“ Je renouvelle ma positivité pour cette troisième mandature. Je souhaite toujours et encore apporter mon aide pour concrétiser les projets qui font de la Masso-Kinésithérapie un acteur incontournable de santé publique. ”

3. **Julien LIPOVAC**

“ Dans cette prochaine mandature, l'action essentielle sera de continuer la mise en œuvre de projets. Aider à concevoir l'innovation, promouvoir et faire évoluer des projets sur le terrain. Faire de notre métier un outil d'appui au cœur du système de Santé. ”

4. **Noëlle DEMAND**

“ Je me présente pour la première fois aux élections de l'URPS, avec comme thèmes privilégiés le sport et la pédagogie. ”

5. **Mathieu DEMACHY**

“ Je m'engage pour la 1<sup>ère</sup> fois aux URPS pour réaliser des actions de prévention et de promotion de la santé et pour améliorer la qualité et la coordination des soins. ”

6. **Sandra BABO**

“ La kinésithérapie a une place essentielle dans les actions de Santé Publique. Je souhaite contribuer à la promouvoir ainsi que nos compétences. ”

7. **Fouad ALIANI**

“ L'île de Mayotte poursuit de nombreux projets de modernisation. La Santé y étant un secteur primordial, il est essentiel que notre profession y soit représentée par un élu URPS. ”

8. **Rose-May LEBON**

“ Je souhaite de nouveau accompagner l'équipe de notre URPS afin que la kinésithérapie garde toute sa place dans les domaines de la santé. ”

9. **Olivier PARTHENAY**

“ Je m'engage à un accès à l'information et à la formation de tous les MK de l'Océan Indien, et à mettre l'accent sur la personne âgée et/ou fragile et son maintien à domicile. ”

### Plus d'infos sur

Ouvrez le QR code avec l'appareil photo de votre smartphone



## 7 PRIORITÉS POUR LES KINÉS DE LA REUNION ET DE MAYOTTE

1. Venir en soutien aux associations de MK libéraux assurant la promotion de notre profession et de ses compétences, les encourager

2. Renforcer nos actions en inter-professionnalité autour de dynamiques inter-URPS

3. Organiser des congrès et des formations en transversalité intéressant notre profession sur les enjeux de santé publique

4. Soutenir des coordinations, de proximité jusqu'à territoriales, pertinentes et cohérentes

5. Participer à une répartition harmonieuse des MK sur nos îles dans un souci de respect de l'identité libérale

6. Renforcer l'action des MK de Mayotte en soutenant dans les actions locales notre colistier mahorais

7. Enrichir nos capacités d'agir dans tous les domaines au bénéfice de la kinésithérapie par le renfort de MK non élus experts

## L'AVENIR DE LA KINÉSITHÉRAPIE SE JOUE EN 2021

Le 31 mars, les kinésithérapeutes libéraux éliront leurs représentants au sein des Unions régionales des professionnels de santé – URPS. Ces élections représentent un double enjeu :

- **sur le plan régional**, elles ont pour objectif d'élire une équipe pour l'URPS. Nos candidats sont riches de leur diversité : élus sortants et jamais élus, syndiqués ou non, exerçant en milieu rural ou urbain. Mais ils ont tous en commun d'être constructifs et déterminés.
- **sur le plan national**, elles permettent à vos syndicats d'être représentatifs et de peser au niveau départemental, régional et national, notamment dans le cadre des négociations avec l'Assurance maladie.

**PLUS LA PARTICIPATION SERA ÉLEVÉE, ET PLUS NOUS POURRONS AGIR POUR VOUS DÉFENDRE !**

Déterminé et constructif, le SNMKR se bat sur tous les fronts pour obtenir une juste reconnaissance des kinésithérapeutes et de leurs actes. Alors que nous sommes touchés de plein fouet par la crise sanitaire et ses conséquences, il est primordial que les kinés se mobilisent massivement pour voter aux élections URPS, et ainsi donner du poids à nos revendications face à une bureaucratie sanitaire de plus en plus coupée de la réalité.

## 10 PRIORITÉS NATIONALES POUR SOUTENIR ET VALORISER LES KINÉSITHÉRAPEUTES

- 1 Pas de signature d'avenant ni de nouvelle convention tant que les 200 millions d'euros par an dus à la profession n'auront pas été perçus, et que la lettre clef n'aura pas été revalorisée
- 2 Actualiser et indexer la lettre clé sur l'augmentation du coût de la vie
- 3 Simplifier la nomenclature en créant 2 actes : un acte simple et un acte complexe sur le modèle des cotations post-Covid
- 4 Conforter les prises en charge à domicile notamment en revalorisant les indemnités de déplacement
- 5 Redéfinir notre métier comme profession médicale et développer la recherche en kinésithérapie
- 6 Élargir l'accès direct sans prescription médicale et notre droit de prescription
- 7 Améliorer les congés maternité et paternité ainsi que la couverture sociale des kinés (suppression du délai de carence de 90 jours etc.)
- 8 Soutenir l'exercice des kinés en milieu rural et zones sous-dotées en renforçant et en élargissant les dispositifs de maintien de l'activité
- 9 Mettre en place un secteur 2 à tarifs libres en kinésithérapie pour valoriser les plateaux techniques et les exercices spécifiques
- 10 Évaluer l'impact du zonage pour demander une révision anticipée et en redéfinir les règles



Retrouvez notre  
programme national

Ouvrez le QR code avec l'appareil  
photo de votre smartphone